



Alain Pinoges - CIRIC

Caisse d'épargne et de crédit de femmes.

La **microfinance** au Sénégal : entre l'espoir et le doute

par Aminata Ndiaye*

La microfinance représente une solution d'espoir en finançant par de petits crédits, des activités génératrices de revenus pour plus démunis. Mais pour se maintenir, un tel système devra t-il renoncer à ses principes de solidarité ?

Au Sénégal, la décennie d'après indépendance a été marquée par une grave crise économique. Le secteur primaire, principal poste de ressources du pays, a connu d'importants blocages suite aux sécheresses de 1974 et 1979, à la non-diversification des cultures de rente (arachide et coton) et à la détérioration des termes de l'échange. Du fait de l'instabilité pluviométrique, mais aussi de la concurrence d'autres pays, les exportations d'arachi-

de ont enregistré une forte baisse et la population, rurale à plus de 55 %, s'est vue fortement endettée et appauvrie. Conséquence : de grandes vagues migratoires vers le milieu urbain s'observent à partir des années 80.

Comme dans la plupart des pays en développement, les circuits classiques de financement n'ont pas su jouer pleinement leur rôle de récupérateur de l'épargne nationale. Outre un environnement peu favorable, les banques ont

connu d'énormes difficultés financières et structurelles pour avoir permis à l'Etat, fortement endetté après la dilution de ses recettes d'exportation, d'assurer ses charges (salaires des fonctionnaires, financement du secteur public), par des prêts rarement remboursés. En outre, par les effets du clientélisme, des prêts considérables ont été alloués à des dignitaires sans qu'ils se soient acquittés des remboursements, au point qu'une société de recouvrement a été créée en 1989 pour tenter de limiter les pertes.

Un système bancaire inadapté aux mentalités locales

A ce cadre peu propice à l'expansion bancaire, s'est ajouté un mode de fonctionnement inapproprié à la clientèle locale, les banques constituant un prolongement des établissements des anciennes métropoles coloniales, avec un calquage de leurs modes de fonc-

tionnement sur le modèle français. Ce qui a eu pour conséquence d'exclure économiquement, psychologiquement et géographiquement les populations locales. Sachant qu'une importante frange de la population vit avec moins d'un dollar par jour, comment faire face au montant exigé pour la simple ouverture d'un compte (1 000 FF pour un compte d'épargne et 5 000 FF pour un compte courant)? Sans parler des garanties (nantissements, hypothèques) hors de portée d'une population qui peine à subvenir à ses besoins !

Sur le plan psychologique, la localisation des banques en centre ville a eu pour effet « d'impressionner » les populations de banlieue et les ruraux. Le luxe dont s'entourent ces établissements (cadre climatisé, architecture moderne, ascenseurs) ne correspond pas aux mentalités du pays et en éloigne une bonne partie de la population, en majorité analphabète, rebutée par la lourdeur des démarches administratives. Problèmes d'accès également : en dehors de la *Caisse nationale de crédit agricole*, aucune banque classique n'est localisée en milieu rural ou péri-urbain.

Face à cette crise, la tendance étant au désengagement progressif après une longue période d'interventionnisme, une politique de redressement a été mise en place en 1989 pour sécuriser les conditions de prêt. Dès lors, il devenait encore plus difficile pour les populations à faibles revenus d'accéder à ces services dans ce contexte, la microfinance trouva donc un terrain favorable à son expansion.

L'essor de la microfinance

La mise en place des règles prudentielles des banques a favorisé un peu partout le développement de stratégies de survie où les populations ont fait montre d'une ingéniosité surprenante. Si la microfinance est apparue plus ou moins récemment au Sénégal - les systèmes de financement décentralisés y ont pris leur essor dans les années 90 - l'activité financière y a toujours été pratiquée au sein d'associations traditionnelles d'épargne et de crédit. Les tontines ou « natt » en constituent la version la plus répandue, à côté d'autres moyens comme la thésaurisation ou les pratiques usurières (gardiens de monnaie). Elles revêtent les formes les plus diversifiées

selon les localités, les activités professionnelles ou les ethnies. Le montant des cotisations reste très faible (5 FF en moyenne) et les tontines, tout en véhiculant des valeurs traditionnelles, usent de l'économie moderne. Elles ont hérité de la terminologie « d'informel » en ce qu'elles ne disposent d'aucune réglementation, ce qui représente effectivement leur principal inconvénient, des cas fréquents de détournements ou de ruptures entre les membres y étant constatés.

Liée à l'histoire de la *Grameen Bank* au Bangladesh, qui a su s'imposer dans un contexte de grande pauvreté et développer un volet social très dense, la microfinance est née de l'effort des populations de faire face au climat économique difficile et aux rigueurs des institutions bancaires. Soutenus par des bailleurs de fonds, les systèmes financiers décentralisés (SFD) se veulent l'équilibre entre les tontines traditionnelles et les banques classiques. Ils s'inspirent autant de la solidarité que de l'économie marchande et disposent d'une réglementation appropriée. Ainsi, le ministère de l'Économie et des finances du Sénégal a mis en place une cellule 'Assistance technique aux coopératives d'épargne et de crédit'. Au niveau communautaire, l'*Union économique et monétaire Ouest africaine* a voté en janvier 1995 une loi réglementant la microfinance à travers les *Programmes d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit (PASMEC)* et *d'appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédit (PARMEC)*. Quant à la *Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest*, elle veille également sur ces circuits.

Les SFD regroupent dans leurs terminologies plusieurs expériences en épargne et en crédit, différenciées par les moyens mis en œuvre, la philosophie, les zones d'interventions. C'est un secteur marqué par une forte dynamique, les caisses se créant à grande vitesse, avec un sociétariat en pleine croissance qui est passé de 59 918 membres en 1995 à 184 713 membres en 1998. Quant aux dépôts, ils sont passés de 40 000 000 FF à 90 000 000 FF entre 1996 et 1998. Des données qui traduisent non seulement la grande mobilité de ces systèmes de financement mais aussi l'importance des montants drainés.

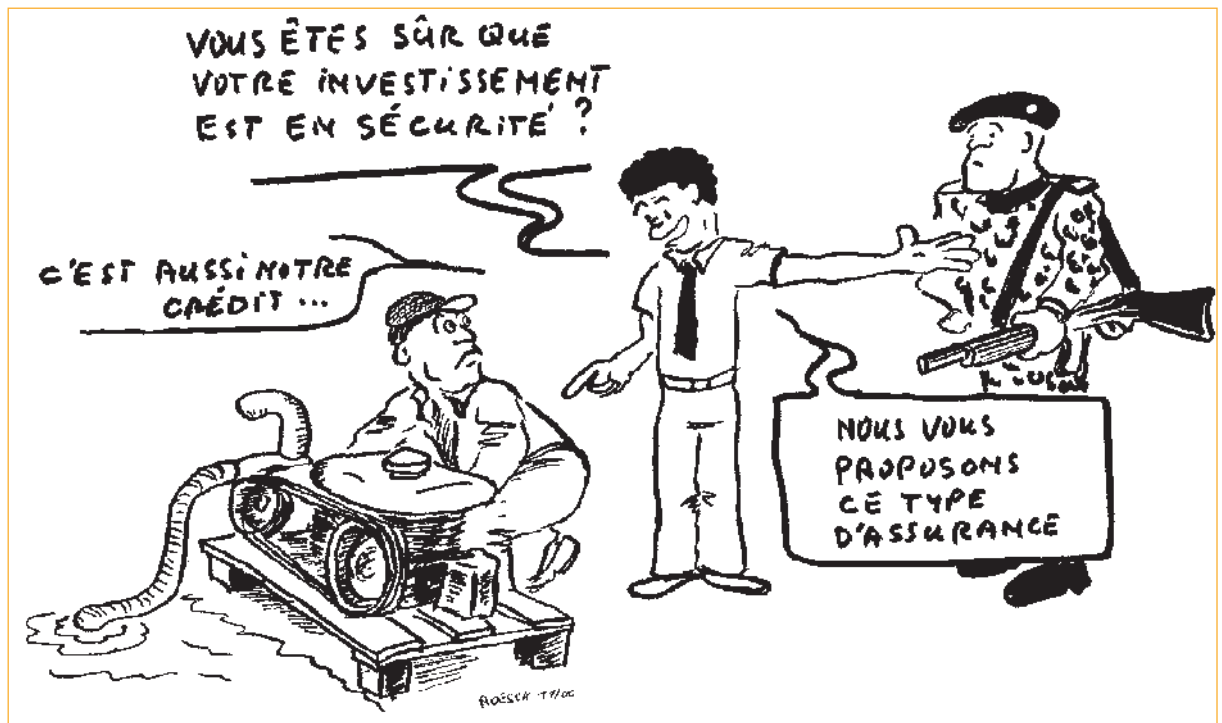
La difficulté pour les banques classiques de récupérer l'épargne nationa-

le réside-t-elle dans l'absence de ressources ou dans l'inadaptation de leur mode de fonctionnement ? Telle est la question qui peut se poser face au succès de la microfinance. Au point qu'aujourd'hui, les Etats et les bailleurs de fond y voient un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. Car, si elle permet de récupérer efficacement la petite épargne et celle des ruraux que les banques classiques ont laissées en rade, les populations à faibles et moyens revenus y disposent de services taillés à leur mesure et s'en trouvent socialement réhabilitées.

Les SFD peuvent-ils conjuguer viabilité financière et solidarité avec les plus pauvres ?

Non contents de s'intéresser aux circuits de financement décentralisés, l'Etat et ses nombreux partenaires travaillent également aux conditions de sa viabilité. En effet, les avantages offerts par la microfinance font qu'il est nécessaire de la pérenniser au niveau institutionnel, social et surtout financier. La viabilité financière constitue la capacité pour une organisation de prendre en charge ses dépenses de fonctionnement et de prendre du recul par rapport aux bailleurs extérieurs. Pour atteindre cette autonomie, qui reste un objectif pour la plupart des circuits, il faut notamment : respecter les pratiques bancaires en règle, réduire les coûts de fonctionnement, sécuriser les crédits et exiger des garanties sûres. En d'autres termes, être plus rigoureux dans les crédits à octroyer et rechercher des profits pour venir à bout des charges de fonctionnement, sachant que l'épargne à grande échelle est plus souhaitable que celle à faible échelle occasionnant les mêmes coûts.

Dès lors, la question centrale est de savoir si les institutions de microfinance peuvent rechercher la viabilité financière tout en restant fidèles à leur principe d'entraide et de solidarité. La quête de pérennité ne risque-t-elle pas d'exclure finalement les plus pauvres ? Le premier paradoxe de cette situation réside dans le fait que les associations mutualistes sont à vocation non lucrative, puisqu'il s'agit de regroupements d'hommes et de femmes qui mettent leurs avoirs ensemble et s'octroient mutuellement des crédits. La force de ces circuits rési- ➤



- de justement sur cette solidarité entre les membres. Toutefois, la réalité du terrain est tout autre, à l'analyse des mutations survenues dans le champ de la microfinance.

Au Sénégal, les premières expériences de coopératives d'épargne ont eu lieu en milieu rural, mais des réseaux comme le *Crédit mutuel du Sénégal* ont commencé à couvrir aussi la zone urbaine où existe également une forte demande. Ce changement n'a pas été sans opérer des mutations au niveau du sociétariat, de la philosophie, du fonctionnement voire des services proposés. Ainsi, la pression solidaire qui constituait la principale force des institutions en milieu rural est pratiquement inefficace en ville où les sociétaires ne se connaissent pas tous et n'habitent pas dans les mêmes zones. Dès lors, l'unique solution pour recouvrer les crédits octroyés demeure la vigilance et l'exigence de garanties fiables.

Concernant la constitution sociologique du sociétariat, le milieu urbain offre une clientèle de micro-entrepreneurs relativement 'aisés'. De plus, une nouvelle classe aux revenus plus substantiels a fait son apparition au sein des circuits décentralisés, amenant les institutions à les satisfaire prioritairement par des services de plus en plus élaborés, au détriment des couches à revenus modestes. Concernant ensuite la variable instruction, les domiciliactions de salaires et l'adhésion de sociétaires fonctionnaires ont également pro-

voqué des mutations au niveau des services offerts.

Les clients instruits, plus exigeants, ont tendance à réclamer les mêmes conditions que dans les banques (compte-chèque). Cette situation ne risque-t-elle pas de compromettre la simplicité des procédures qui ont fait le succès des institutions de micro-crédit dans un contexte de faible instruction ? Concernant les institutions elles-mêmes, l'autonomie nécessite une diminution des lignes de crédits offertes par les bailleurs de fonds. Or, la réduction voire l'arrêt de ces appuis appelle une recherche de profits pour compenser le vide créé (conditions de crédits plus sévères, garanties, taux d'intérêt élevés sur le prêt, etc.), d'autant que la hausse quotidienne des adhérents entraîne des charges que l'institution est obligée de rattraper. Autre difficulté enfin, la concurrence entre réseaux mutualistes qui amène les institutions à devenir compétitives et productives. Au regard de tous ces critères, il n'est pas vain de se demander si le cadre socioculturel urbain, la recomposition sociologique du sociétariat et le retrait progressif des lignes de crédit extérieur, permettent réellement aux circuits financiers décentralisés d'offrir des services aux plus pauvres.

La petite épargne intéresse de moins en moins les institutions qui consciemment ou inconsciemment cherchent désormais à faire face aux changements de contexte par la quête de profit. L'efficacité économique semble en

contradiction avec la proximité sociale. A partir de cet instant, quel sera le sort des plus pauvres qui survivent difficilement dans des conditions précaires ? En milieu urbain, il s'agit surtout de jeunes qui n'arrivent pas à s'insérer dans un secteur moderne de plus en plus élitiste, mais également des femmes, souvent à la périphérie de l'éducation et exclues de certaines responsabilités. Leurs ressources, lorsqu'elles n'ont pas d'activités, se résument à celles du mari. Elles sont néanmoins dynamiques dans le secteur informel où elles exercent des activités de maraîchage, de petit commerce, de poissonnerie, de friperie. Ici apparaît tout le sens que revêt le microcrédit pour ces femmes.

Si l'environnement actuel des institutions financières décentralisées appelle une nouvelle orientation de leur part, quelles sont, en termes d'alternatives, les stratégies mises en œuvre par les couches défavorisées pour faire face à leur sort ? Les institutions de microfinance à force de rechercher la viabilité financière ne risquent-elles pas à long terme de trahir leur vocation première pour n'être qu'une autre formule de la banque classique ? Autant d'interrogations qui suscitent le doute et méritent des études plus approfondies. ■

* Étudiante en Sociologie - BP 21583 Dakar Ponty, Sénégal.
Tél. : (221) 632 05 39 - Email : sigapal@hotmail.com